

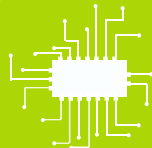
NOS ATOUTS

10

Depuis plus de 10 ans, le Cabinet PANTZ accompagne les entreprises et les collectivités en matière de cybersécurité



Des conseils juridiques experts, adaptés et personnalisés, 100 % numérique



Nos clients : aéronautique, spatial, logiciel, communication, restauration, RH, recherche, e-commerce ...



Contactez-nous

LEGAPOLE AVOCAT CABINET PANTZ
78 Route d'Espagne, 31100 TOULOUSE
Tél: 05.82.95.43.81

Email: avocat@cabinetpantz.fr
Web: <https://cabinetpantz.fr>

LEGAPOLE AVOCAT CABINET PANTZ
CYBERSÉCURITÉ



VOS BESOINS

La digitalisation des organisations s'accompagne d'un besoin accru de **protection** face à la cybercriminalité. Or digitalisation rime souvent avec **externalisation**.

En confiant à d'autres une partie de la gestion de l'informatique, par l'infogérance, ou les logiciels hébergés dans le cloud, le risque informatique s'aggrave.

La confiance se traduit par la signature d'un **cadre contractuel** précis, annexé dans les appels d'offres.

Les prestataires doivent s'engager à vos côtés d'un point de vue juridique : cahier des charges précis, **Plan d'assurance sécurité**.

Cette protection a une dimension juridique, mais elle est difficile à mettre en place.

Le droit est une arme essentielle pour renforcer la **stratégie de protection et de défense face à ces risques cyber**.

PLUS LA STRATÉGIE SERA MAÎTRISÉE EN INTERNE, PLUS ELLE SERA FACILE À DÉPLOYER EN CAS D'ATTAQUE.

Être accompagné vous permet de bénéficier de l'expertise d'un avocat, de conseils juridiques de haut niveau, et de contrats personnalisés.

GAGNEZ EN SÉRÉNITÉ FACE AUX ATTAQUES CYBER



NOS PROGRAMMES

PREVENTION DES CYBER RISQUES



- Informations et conseils du dirigeant, de la DSI et des managers sur les responsabilités internes et externes.
- Contractualisation d'un plan d'assurance sécurisé, vérification de la chaîne des responsabilités des sous-traitants, vérification de l'existence de clauses contractuelles signées avec l'ensemble des acteurs
- Mise en place du plan de crise, et du plan de notification à la CNIL et aux personnes concernées
- Audit des sous-traitants, test de leur fiabilité juridique, et de leur maturité au RGPD
- Etat des lieux des assurances cyber

DÉFENSE EN CAS D'ATTAQUE CYBER



- Hotline juridique pour le dirigeant, la DSI, et le DPO
- Gestion des aspects judiciaires de la crise : collecte de preuve, dépôt de plainte, lien avec l'assureur, la police
- Mise en place d'une stratégie judiciaire adaptée à la crise dans le cadre du plan de crise

PREVENTION & DÉFENSE

PREVENTION DES CYBER RISQUES

La sécurité juridique est l'assise nécessaire à la sécurité informatique.

Du pentest, au plan de crise, en passant par le test de la fiabilité des sous-traitants, la gestion de la sécurité informatique d'une entreprise **s'envisage de manière préventive**.

La dimension juridique est le corollaire de l'ensemble des mesures préventives qui sont mises en place : évaluation juridique des contrats, sécurisation des responsabilités dans la chaîne des sous-traitants, signature d'un plan d'assurance sécurisé.

Inclure la partie juridique dans la prévention des risques cyber, c'est s'assurer de l'effectivité des mesures logiques et informatiques mises en place.

DÉFENSE EN CAS D'ATTAQUE CYBER

Lorsque le risque devient **crise**, et que le temps de réactivité doit être le plus bref possible, il faut pouvoir être accompagné d'un conseil juridique **fiable et disponible**.

Chaque décision prise pendant la crise a des impacts à long terme. C'est pourquoi les questions juridiques, impactant les **postures**, les **opérations** à lancer, et les **preuves** à recueillir doivent être traitées par un expert juridique en cybersécurité.